

Falasha ou Beta Israël ?

Le nom donné aux juifs d'Éthiopie divise depuis que la documentation existe à leur sujet. Il divise non seulement les savants qui s'ingénient à trouver des étymologies au mot « falasha » et à identifier des ethnonymes dans diverses langues éthiopiennes¹, mais il divise les « Falashas » eux-mêmes ! Certains l'acceptent d'autres pas, ainsi Abba Yshaq en 1845 déjà², une position qui semble dépendre également des tribus et des langues. En effet, il apparaît que les « juifs » d'Éthiopie sont loin de former une population homogène et ce d'autant plus en tenant compte du second foyer (en Kaffa) révélé par les documents d'Antoine d'Abbadie³.

Puisque le présent site est certes consacré aux juifs d'Éthiopie, mais à travers la documentation d'Antoine d'Abbadie et que ce dernier les nommait « falasha, falacha ou falaxa », ce terme a été retenu comme convention.

Par ailleurs, c'est ainsi que les juifs d'Éthiopie sont connus du public, des médias, du monde de la culture et de l'édition.

Aujourd'hui installés en Israël, les juifs d'Éthiopie sont appelés Beta Esraël (appellation reprise par une partie de la communauté scientifique) ou simplement « Ethiopim », comme les membres de toutes les communautés, désignés par leur pays de provenance.

En cause, l'origine du mot « falasha », qui serait exogène et infamante. Il remonterait à ፈላሻን (*falâsyân*) « errants, exilés » qui désignait les paysans sans terre, sous le coup d'un décret promulgué par le roi Yshaq 1^{er} (1414-1429) à l'encontre de toute personne refusant de se convertir au christianisme : « Celui qui est baptisé dans la religion du Christ peut hériter de la terre de son père ; sinon, qu'il soit ፈላሲ (*falâsi*). »⁴

S'exprimant sur le nom que se donnent eux-mêmes les juifs d'Éthiopie, Antoine d'Abbadie distingue *Falasyan* de *Falacha*, et propose deux étymologies :

« Quand ces sectaires emploient la langue liturgique, il [sic] s'appellent Falasyan, c'est-à-dire exilés, et se disent originaires de Jérusalem. Les Agaw du Way ont aussi préservé la tradition d'une émigration. Cependant le nom vulgaire est Falacha et ne peut se dériver du *falasa* (s'exiler), ni dans la langue sacrée, ni dans la langue actuelle du Tigray. Nous avons mieux aimé chercher cette étymologie dans la langue même de ce peuple. Or la terminative *cha* est agaw, comme on le voit dans les mots *lakcha* (bavard), de la racine *lang* ou *lag* (langue), et *archa* (laboureur), de la racine *ar* (blé). D'ailleurs les Falacha se disent Khayla (probablement un nom de tribu), et en Armatchoho on ne les appelle pas autrement que Khaylacha. D'autre part, le mot Falasma signifie en Amhargua sagesse, habileté par excellence. Les Falacha sont généralement des ouvriers et ne regardent pas le travail du fer comme impur, ce qui les distingue de tous les autres éthiopiens. Falacha ne pourrait-il donc pas être synonyme de *tabib* (sage, c'est-à-dire forgeron), et désigner des gens industriels ? »

¹ Cf. Steven KAPLAN, *Les Falâshâs*, Turnhout, Brepols, 1990, p. 151-154

² Cf. Antoine D'ABBADIE, « Réponses des Falasha dits Juifs d'Abyssinie aux questions faites par M. Luzzatto, orientaliste de Padoue », *Archives Israélites* 12 (1851), p. 234-240 (240)

³ Voir ici « L'Affaire Luzzatto »

⁴ Cf. Tadesse TAMRAT, *Church and State in Ethiopia 1270-1527*, Oxford, Clarendon Press, 1972, p. 201

Dans cet extrait, l'explication par le verbe « *falasa* (s'exiler) » renvoie à la situation mythique des Falashas comme juifs en exil et non à leur statut juridique de sans-terre. Antoine d'Abbadie ne pouvait sans doute pas connaître le décret de Yeshaq 1^{er}.

Par conséquent, lorsqu'Antoine d'Abbadie discours des « Falacha » (et non « Falasyan »), il pense à un terme connoté positivement.

Finalement, le manuscrit éthiopien d'Abbadie 107 s'auto-désigne comme un ouvrage falasha : « Le livre des Falashas fut achevé à la période de lumière, au mois de theqemt, dans le campement de Gondar, pavillon 'Âtzê Szahlu, tandis qu'on observe la troisième journée du mois de theqemt. »⁵

⁵ Prière d'Astari 1033